



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Santé
et de l'Hygiène Publique

23 JUIN 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'apparition de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en décembre 2019 en Chine et sa déclaration comme une pandémie le 10 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a contraint le Togo, à l'instar de tous les pays du monde entier, à ralentir de façon drastique les activités socio-économiques afin de contenir le risque de propagation du virus dans la population.

Cette situation a impacté négativement les activités de santé publique avec pour conséquences, entre autres, la baisse de la fréquentation des structures de santé, la baisse des couvertures vaccinales et la suspension des interventions sanitaires de masse.

Le gouvernement togolais, sur la base de l'évolution de la pandémie et des rapports du Conseil scientifique confirmant la stabilisation de l'épidémie dans notre pays, a décidé l'allègement des mesures de restriction des mouvements de la population à compter du mardi 09 juin 2020 pour permettre la reprise progressive des activités dans tous les secteurs dans le respect strict des mesures barrières.

Ainsi, pour poursuivre sa mission de préservation de la santé publique, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, relance les interventions sanitaires de masse dès le mois de juillet 2020. Il s'agit notamment de :

- la campagne de riposte de vaccination des enfants de 0 à 5 ans contre la poliomyélite dans les régions Maritime et Lomé Commune ;
- la campagne de riposte de vaccination contre la fièvre jaune chez les personnes âgées de 09 mois et plus à Galangashi dans le district sanitaire de l'Oti ;
- les cycles de chimio-prévention du paludisme saisonnier à la Sulfadoxine Pyrimétamine dans les régions Savanes, Kara et Centrale ;
- la campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires à imprégnation durable (MID) à la population;
- la campagne de traitement de masse (TDM) à l'Albendazole, le Praziquantel et l'Ivermectine contre trois (03) maladies tropicales négligées que sont respectivement les géo-helminthiases, les schistosomiasés et l'onchocercose. Cette campagne sera couplée avec la supplémentation en Vitamine A et le déparasitage à l'Albendazole au profit des enfants de 06 à 59 mois.

Ces activités sanitaires de masse se dérouleront comme à l'accoutumée avec des Agents de Santé Communautaire (ASC) des localités concernées pour chaque intervention.

A cet effet, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique compte sur la compréhension de toute la population pour l'atteinte des objectifs desdites campagnes de masse à venir.


Professeur
Moustafa MIJIYAWA